



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

---

## DÉCLARATION DU CONSEIL NATIONAL DU MOUVEMENT DE LA PAIX DU 21 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2023, LA PAIX SERA EN MOUVEMENT

**Samedi 7 octobre, partout en France, rassemblements et manifestations dans le cadre de la "Journée mondiale de mobilisations et d'actions pour la paix".**

***Cessez-le-feu et négociation maintenant pour la paix en Ukraine et dans le monde !***

**Seize mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie**, les organisations pacifistes du monde entier se sont réunies à Vienne les 10 et 11 juin 2023.

**Un événement international** qui a incontestablement enclenché une nouvelle dynamique de mobilisation en faveur de la paix.

En réaffirmant que « toute guerre est un crime contre l'humanité », les trois cents délégués-e-s présent-e-s-es ont réaffirmé :

- la condamnation de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie,
- la nécessité d'un cessez-le-feu et de négociations immédiatement pour mettre fin à la guerre en Ukraine,
- la mise en œuvre d'une issue diplomatique,
- la réaffirmation du respect de la charte et du rôle des Nations Unies.

**Les pacifistes ne sont pas isolés mais le risque de mondialisation de la guerre est bien réel.**

Face au déferlement médiatique en faveur de la guerre et contrairement aux idées reçues, les différentes diplomaties ne sont pas toutes sur une position de soutien à la guerre et les pacifistes sont loin d'être isolés dans ce juste combat pour la paix.

Si ces points d'appui sont incontestables, il n'empêche que le risque est bien réel d'un conflit qui pourrait se mondialiser avec la possible et désastreuse utilisation de l'arme nucléaire.

### **L'appel mondial des pacifistes de Vienne**

Le sommet international de Vienne appelle partout dans le monde à s'unir et se réunir du 30 septembre au 8 octobre 2023, dans le cadre de la semaine de mobilisations et d'actions pour le retour de la paix en Ukraine en exigeant :

- Un cessez-le-feu immédiat en Ukraine,
- Une solution négociée se référant à la charte des Nations Unies.

**Pour la France, le Mouvement de la Paix propose une mobilisation en deux temps**, en favorisant le rassemblement le plus large avec les organisations locales membres du collectif national des marches pour la paix.

**Dans un premier temps, du 21 septembre : Journée internationale de la paix, au 26 septembre : Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires**, le Mouvement de la Paix et ses comités seront, comme chaque année, actifs et présents dans les actions, débats et rassemblements.

En nous référant à la charte des Nations Unies, il nous faudra tout mettre en œuvre pour :

- Faire connaître les alternatives pour la paix et la Culture de la Paix qui existent à travers les huit domaines d'action de la Culture de la Paix,
- Faire progresser la réalisation des 17 Objectifs de Développement durable (ODD), les travaux du GIEC,
- Faire connaître la charte des Nations Unies.

En incluant partout et dans toutes les initiatives la préparation de la journée du 7 octobre pour la paix en Ukraine.

***Dans un deuxième temps, le samedi 7 octobre,*** en organisant partout en France des rassemblements, manifestations et initiatives publiques les plus massives possible dans le cadre de la **Journée mondiale pour la paix en Ukraine et dans le monde.**

Ces deux temps forts et toutes ces initiatives venant ainsi renforcer le juste combat pour la Paix dans dans le monde et pour stopper la boucherie de la guerre en Ukraine.

**Il est indispensable que dans chaque commune, département et région, les pacifistes impulsent des initiatives en faveur de la paix en organisant des débats, actions et rassemblements,** en veillant particulièrement aux villes universitaires ou accueillant des établissements universitaires.

**Pour son avenir, l'Humanité n'a d'autre chemin que la Paix !**

[www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org)  
[national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

*\*Texte adopté par le Conseil national du Mouvement de la Paix des 24/25 juin 2023*